



Madame la Ministre,

L'intersyndicale s'adresse à vous pour vous faire part de son inquiétude quant au comportement de la direction de Radio France dans le cadre de la médiation pour laquelle vous avez missionné Dominique Jean Chertier.

En effet, la Direction refuse de répondre au fond sur toutes les questions relatives aux orientations stratégiques et à leurs conséquences sociales. De même, elle ne communique aucun document sur ce même thème, au prétexte qu'elle ne connaît pas ces conséquences et qu'elle n'a pas cherché à les évaluer. Pour autant la direction persiste dans une politique destinée à un affichage à l'extérieur de l'entreprise, en acceptant le 12 mai 2015 un point à l'ordre du jour du CCE extraordinaire du 20 mai, point intitulé : « Information sur les orientations stratégiques de Radio France et sur leurs conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages. ».

Après 28 jours de grève, cette attitude dilatoire est pour les salarié-es génératrice de stress, de colère, et met en péril le processus de la médiation. Rappelons que le PDG Mathieu Gallet a signé la lettre du médiateur qui précise dans son préambule « l'importance du respect d'une méthode de dialogue social prenant appui sur des diagnostics partagés ».

Notre demande s'inscrit dans les termes de votre lettre de mission du 9 avril 2015 préconisant « un dialogue social effectif et respectueux sur le projet stratégique de Radio France, permettant notamment un partage du diagnostic et un travail sur la méthode ».

L'intersyndicale CFDT, CGT, SNFORT, SUD et UNSA

Paris, le 18 mai 2015